



# COMITÉ RÉGIONAL DE VOL À VOILE DE BRETAGNE

Adresse : 9 rue de la Châtaigneraie - 35170 Bruz

Email : [info@planeur-bretagne.fr](mailto:info@planeur-bretagne.fr)

Web : [www.planeur-bretagne.fr](http://www.planeur-bretagne.fr)

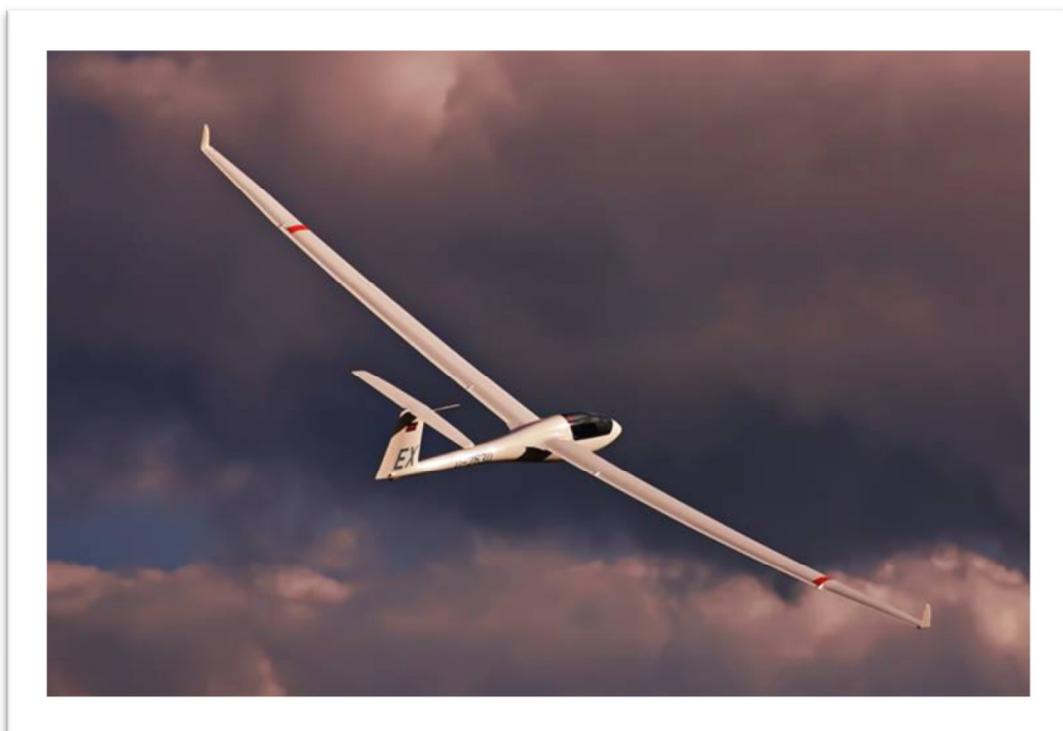
Association Loi 1901 affiliée FFVV

SIREN : 448.310.946

Agrément Sport : 04 35 S 99



## Ascendance 2013-2016



## Projet Sportif Territorial

Présenté par



### Comité Régional de Vol à Voile de Bretagne

*Le CRVVB est une association type « loi 1901 »  
représentant en Bretagne la Fédération Française de Vol à Voile  
reconnue d'utilité publique par décret du 7 octobre 1980.*

#### Comité Régional de Vol à Voile de Bretagne

9 rue de la Châtaigneraie

35170 BRUZ

Tel : 06 14 48 38 76

Email : [info@planeur-bretagne.fr](mailto:info@planeur-bretagne.fr)

Web : <http://www.planeur-bretagne.fr>



#### Fédération Française de Vol à Voile

29 rue de Sèvres

75006 PARIS

Tel : 01 45 44 04 78

Email : [info@ffvv.org](mailto:info@ffvv.org)

Web : <http://www.ffvv.org>





# Synthèse

## Plan "Ascendance 2013-2016"



Le Vol à Voile en Bretagne a subi de profonds changements durant l'Olympiade 2009-2012 avec l'ouverture de l'aérodrome de Saint-Sulpice des Landes et la restructuration de celui de Ploërmel-Loyat.

Grâce à de nouvelles offres adaptées, le nombre de licenciés bretons a fortement augmenté en Bretagne. 2013 a démontré le potentiel sur le plan du haut niveau : très forte représentation bretonne en championnat de France, organisation du Grand Prix de France en Bretagne et un Vice-Champion du Monde Junior Breton : Benjamin Vadès. Cette vitrine ne doit pas faire oublier qu'il reste encore de nombreux challenges à réaliser avant que le vol à voile en Bretagne ne trouve son rythme de croisière.

Forts de ses atouts et conscient des axes à améliorer, le Plan « Ascendance 2013-2016 » vise à consolider ce développement :

- **Développer l'emploi sportif :**
  - **Animateur régional :** poste incontournable dans ses multiples missions (formation de cadres, entraînement sportif, expertise technique, promotion, renfort club)
- **Développer durablement notre sport de nature :**
  - **Développer l'usage de remorqueur ULM,** en complémentarité des treuils,
  - **Préserver l'espace aérien** accessible aux planeurs
- **Former les cadres :**
  - **Former de nouveaux instructeurs** en Bretagne
  - **Maintenir les compétences des instructeurs** bretons
  - **Se conformer aux nouvelles normes européennes** obligatoires
- **Structurer l'accès au sport de haut niveau : Centre d'Entraînement Bretagne**
  - **Former au vol sportif :** accompagner les licenciés post-brevets vers une amélioration de leurs performances
  - **Détecter les Espoirs Bretons** durant les stages et championnats interrégionaux
  - **Accompagner les compétiteurs bretons** en championnats régionaux, nationaux et internationaux
  - **Organiser des compétitions en Bretagne:** championnats régionaux, nationaux et internationaux
  - **Disposer du matériel nécessaire :** ULM remorqueur et planeurs de compétition
- **S'ouvrir à de nouveaux publics :**
  - **Jeunes scolarisés :** développer les classes aéroplaneurs et les passerelles vers les carrières aéronautiques
  - **Handisport :** faire découvrir le vol en planeur aux personnes handicapées et permettre aux personnes en fauteuil de passer leur brevet de pilote
  - **Féminines :** renforcer le rôle des femmes à la direction des clubs et leur permettre de devenir instructeur planeur
- **Aider les clubs :**
  - **Renfort club :** accroître les capacités de promotion et de formation
  - **Soutenir la création de nouveaux sites de pratiques** en Bretagne





# Plan "Ascendance 2013-2016"



## Sommaire

<b>1. PRESENTATION DU CONTEXTE.....</b>	<b>5</b>
1.1 QU'EST-CE QUE LE VOL A VOILE ? .....	5
1.2 LE VOL A VOILE EN BRETAGNE.....	6
1.3 CONSTAT.....	8
<b>2. THEME 1 : DEVELOPPER L'EMPLOI SPORTIF .....</b>	<b>9</b>
2.1 ANIMATEUR REGIONAL .....	9
2.1.1 Objectifs.....	9
2.1.2 Besoins .....	9
<b>3. THEME 2 : DEVELOPPEMENT DURABLE.....</b>	<b>10</b>
3.1 ULM REMORQUEUR .....	10
3.1.1 Objectifs.....	10
3.1.2 Besoins .....	11
3.2 PRESERVATION DE L'ESPACE AERIEN.....	12
3.2.1 Objectifs.....	12
3.2.2 Besoins .....	12
<b>4. THEME 3 : FORMER LES CADRES.....</b>	<b>13</b>
4.1 CADRES INSTRUCTEURS.....	13
4.1.1 Objectifs.....	13
4.1.2 Besoins .....	13
4.2 ADAPTATION AUX NORMES EUROPEENNES .....	13
4.2.1 Objectifs.....	13
4.2.2 Besoins .....	13
<b>5. THEME 4 : FACILITER L'ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU :.....</b>	<b>14</b>
5.1.1 Objectifs.....	15
5.1.2 Besoins .....	15
<b>6. THEME 5 : S'OUVRIRE A DE NOUVEAUX PUBLICS.....</b>	<b>16</b>
6.1 JEUNES SCOLARISES .....	16
6.1.1 Classes aéroplaneurs.....	16
6.1.2 Brevets d'Initiation Aéronautique .....	16
6.1.3 Objectifs.....	16
6.1.4 Besoins .....	16
6.2 HANDISPORT .....	17
6.2.1 Objectifs.....	17
6.2.2 Besoins .....	17
6.3 FEMININES.....	18
6.3.1 Objectifs.....	18
6.3.2 Besoins .....	18
<b>7. THEME 6 : AIDER LES CLUBS.....</b>	<b>19</b>
7.1.1 Objectifs.....	19
7.1.2 Besoins .....	19
<b>8. BUDGET PREVISIONNEL .....</b>	<b>20</b>



8.1	FONCTIONNEMENT .....	20
8.1.1	<i>Années 2014, 2015, 2016</i> .....	20
8.2	ACQUISITIONS .....	20
8.2.1	<i>ULM Remorqueur</i> .....	20
9.	<b>CONTACTS</b> .....	<b>21</b>



# 1. PRESENTATION DU CONTEXTE

## 1.1 Qu'est-ce que le Vol à Voile ?

Vous souhaitez surfer sur les nuages et voler libre comme un oiseau?

Le Vol à Voile est le sport dont vous rêvez.

Le planeur vole sans moteur en utilisant les courants de l'air et se déplacer. Le record du Monde est aujourd'hui de 200km/h de moyenne, sans moteur, sans aucun rejet de CO2 !

Du vol d'initiation à la compétition en passant par la formation et la pratique de loisir, les associations et leurs instructeurs diplômés d'Etat vous accueillent tout au long de l'année.

Après une vingtaine d'heures de formation en biplace, vous effectuerez vos premiers vols seuls à bord. La pratique de ce sport peut commencer dès 13 ans.



l'atmosphère pour rester plus de 3000km en un seul vol à



Forme ultime du vol, la pratique du vol en planeur véhicule à la fois des valeurs éducatives et sportives. Le respect de l'environnement et l'entraide entre pratiquants sont des qualités nécessaires à la pratique.

De nombreuses carrières aéronautiques sont nées grâce à la pratique du planeur : pilotes, ingénieurs, mécaniciens, etc. Des milliers de licenciés de tous âges pratiquent ce sport chaque semaine, pour le plaisir du vol ou pour la performance sportive.

Les associations vélivoles sont un atout pour le développement local. Elles mettent en valeur une région et participent au développement touristique.

La pratique est beaucoup plus accessible qu'on ne l'imagine aussi bien techniquement que financièrement. En Bretagne, les jeunes peuvent obtenir leur brevet de pilote de planeur pour moins de 500 Euros, aides de la fédération déduites.

**Le Vol à Voile : un sport pour tous !**

## 1.2 Le Vol à Voile en Bretagne

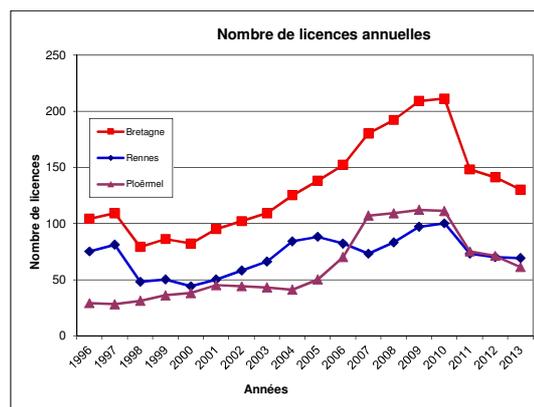
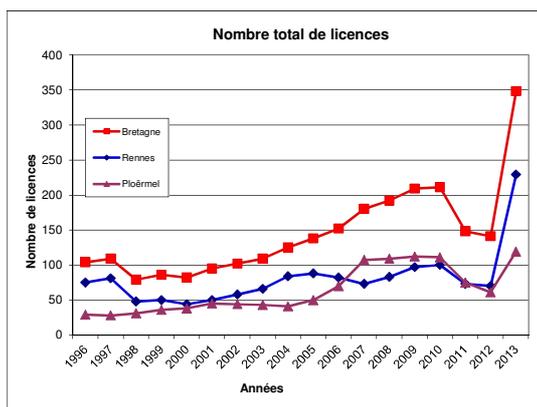
L'Aéronautique est née en Bretagne. C'est en effet sur la plage de Trébeuntec (Finistère) qu'en 1856 Jean-Marie Le Bris s'est envolé pour la première fois au monde à bord de son aéronef sans moteur baptisé « La Barque Ailée ». Aujourd'hui les planeurs parcourent plus de 1000km au départ de notre région.

<b>Fédération :</b>	<b>Comité Régional de Vol à Voile de Bretagne (CRVVB)</b> de la <b>Fédération Française de Vol à Voile (FFVV)</b>
<b>Ministères de tutelle :</b>	<b>Ministère de la Jeunesse et des Sports</b> : le Vol à Voile est reconnue comme sport de haut niveau. <b>Ministère des Transports</b> : il régule la formation, le suivi des pilotes, des planeurs et l'espace aérien.
<b>Organisation type :</b>	<b>Le Vol à Voile se pratique dans des associations.</b> Il existe deux clubs bretons : à <b>Ploërmel</b> (« <b>Planeurs de Brocéliande</b> ») et <b>Saint-Sulpice des Landes</b> (« <b>Planeurs d'Ille-et-Vilaine</b> », anciennement basé à Rennes Saint-Jacques) Les associations sont 100 % propriétaires de leurs aéronefs et matériels. Ils sont locataires de leurs locaux et hangars. Ils paient des droits d'usage des aérodromes au profit de leurs membres.
<b>Pratiquants :</b>	349 licenciés bretons à la FFVV en 2013 ( <b>+67% en 4 ans grâce aux nouvelles offres découvertes</b> ). 131 licenciés FFVV à l'année. Budget annuel moyen : 1100 Euros. Le plus jeune licencié a 13 ans et le plus âgé 78 ans (il n'y a pas de limite d'âge). <b>38% ont moins de 25 ans (contre 51% en 2009)</b> . Les féminines représentent 11% des pratiquants (contre 9% en 2009). 200 personnes ont également effectués un vol d'initiation planeur en Bretagne durant l'année 2013. La Bretagne compte un pilote planeur handicapé.
<b>Encadrement :</b>	L'encadrement est effectué par des <b>instructeurs</b> habilités par la <b>Direction Générale de l'Aviation Civile</b> (Ministère des Transports). Ils obtiennent par équivalence le <b>Brevet d'État d'Éducateur Sportif 2<sup>ème</sup> degré</b> (Ministère de la Jeunesse et des Sports). Les instructeurs forment les nouveaux pratiquants et assurent le maintien et le développement des compétences des licenciés. Les instructeurs participent également au <b>Brevet d'Initiation Aéronautique</b> décerné par l' <b>Education Nationale</b> aux jeunes collégiens/lycéens. La formation d'un instructeur nécessite quatre ans de pratique et coûte environ 5 000 Euros. Depuis 2006 l'Equipe Technique Régionale de Bretagne forme les instructeurs de Bretagne et d'autres régions (proximité, baisse des coûts).
<b>Lieux de pratique :</b>	Les planeurs décollent à partir d'aérodromes ou de vélisurfaces. Ensuite ils utilisent l'espace aérien disponible selon les règles de l'air. Pour les vols sportifs, des conditions météorologiques minimales sont nécessaires. La Bretagne offre une aérologie et des paysages exceptionnels.
<b>Activités:</b>	Initiation, Formation, Loisir et Compétition Statistiques 2013 en Bretagne : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3147 heures de vol</li> <li>• 349 licenciés à la FFVV</li> <li>• 13 personnes ont effectué leur premier vol solo (29 en 2008)</li> <li>• 10 brevets de pilote de planeur ont été délivrés (29 en 2008)</li> <li>• 110 000km ont été parcourus en vol sur la campagne, soit presque 3 fois le tour du globe</li> </ul> Participation aux compétitions régionales, nationales et internationales. Organisation de compétitions : Grand Prix de France 2013 Initiations au pilotage : plus de 400 vols d'initiation par an
<b>Moyens utilisés :</b>	Matériel : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 planeurs dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 9 planeurs biplaces écoles, dont un handiplaneur</li> <li>○ 0 motoplaneur école (contre 2 en 2009)</li> </ul> </li> <li>• Moyens de lancement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 treuils (contre 1 en 2009)</li> <li>○ 0 remorqueur (contre 1 en 2009)</li> </ul> </li> </ul> Encadrement dans l' <b>Equipe Technique Régionale</b> de Bretagne : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 instructeurs bénévoles</li> <li>• 2 instructeurs salariés par les associations : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 emploi temps-plein pour le Comité Régional (depuis le 1<sup>er</sup> mars 2007 <u>mais vacant au 1<sup>er</sup> février 2014 suite démission</u>)</li> <li>○ 1 emploi temps plein pour les Planeurs de Brocéliande (Ploërmel)</li> </ul> </li> <li>• 15 arbitres (« commissaires sportifs ») et 1 « juge voltige international »</li> <li>• 5 mécaniciens diplômés</li> </ul>



<b>Sites Régionaux :</b>	 <p><b>Le déménagement de la section planeur Rennes-Saint Jacques vers Saint-Sulpice des Landes et l'extension de l'aérodrome de Ploermel-Loyat ont mobilisés beaucoup de ressources sur l'olympiade précédente.</b></p> <p>D'autres sites pourraient exploiter en Bretagne, comme l'aérodrome de Dinan où la vol à voile a été pratiqué durant des décennies. La demande est réelle puisque de nombreux pratiquants viennent de partout en Bretagne pour voler à Rennes ou Ploërmel.</p>
<b>Haut niveau :</b>	<p>La Bretagne compte en 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 Sportif de Haut Niveau (catégorie Jeunes)</li> <li>• 2 Espoirs</li> <li>• 3 Espoirs fédéraux</li> </ul>

Le Comité Régional de Vol à Voile de Bretagne est membre fondateur de l'Union des Sports Aériens de Bretagne (USAB) regroupant l'ensemble des pratiques sportives aériennes dans notre région.



## 1.3 Constat

L'analyse des chiffres de l'Olympiade précédents permettent d'identifier les forces et faiblesse du Vol à Voile en Bretagne :

	Positif	Négatif
<b>Origine Interne</b>	<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structuration de l'ETR</li> <li>• Fortes compétences techniques</li> <li>• Bénévolat très actif</li> <li>• Clubs homogènes et coopératifs</li> <li>• Dynamisme junior</li> <li>• Dynamisme sportif et haut niveau</li> <li>• Nouvelles offres adaptées</li> <li>• Situation financière saine</li> <li>• Agilité grâce à la taille</li> <li>• Capacité de formation cadre</li> <li>• Attractivité : bon taux de recrutement</li> <li>• Sécurité des vols</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poste animateur régional vacant</li> <li>• Manque de moyen de lancement complémentaire (remorqueur)</li> <li>• Faible taux de formation initiale achevée</li> <li>• Peu de formation vol campagne</li> <li>• Bénévoles surchargés</li> <li>• Trop peu de licenciés 25-50 ans</li> <li>• Départ des juniors après leurs études</li> </ul>
<b>Origine Externe</b>	<p><b>Opportunités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sport de plein air</li> <li>• Développement durable</li> <li>• Aérodrômes St-Sulpice et Loyat récents</li> <li>• Soutien des partenaires et collectivités</li> <li>• Partenariat lycées et collèges</li> <li>• Collaboration avec la FFVV et les comités régionaux voisins</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque sur l'espace aérien avec la création de Notre-Dame des Landes</li> <li>• Aérodrômes vol à voile avec pistes courtes</li> <li>• Peu de possibilité de créer de nouveaux sites de pratiques (espace aérien)</li> <li>• Réglementation aéronautique européenne complexe</li> <li>• Pistes non utilisables en hiver</li> <li>• Temps disponible et budget de pratiquant de plus en plus restreint</li> </ul>

## 2. THEME 1 : DEVELOPPER L'EMPLOI SPORTIF

### 2.1 Animateur Régional

Le vol à voile en Bretagne s'est structuré et développé depuis 2007 grâce à la création d'un poste d'animateur régional assurant les missions de :

- promotion du vol à voile : auprès du grand public et des institutions,
- animation du vol à voile en Bretagne : au travers l'Equipe Technique Régionale (planification, gestion, préparation et encadrement des stages),
- formation : des licenciés et des cadres,
- maintenance et l'entretien du matériel régional,
- suivi de la navigabilité des aéronefs (selon compétences et réglementation en vigueur),
- réalisation de missions pour la Fédération Française de Vol à Voile (FFVV) en sa qualité de Conseiller Technique Fédéral,
- renfort technique dans les clubs.

Ce poste est aujourd'hui vacant. Le CRVVB avec le soutien de la FFVV souhaitent recruter un nouvel animateur.

#### 2.1.1 Objectifs

- Recréer le poste d'animateur régional Bretagne dès le printemps 2014.

#### 2.1.2 Besoins

Le soutien financier est indispensable pour la création de ce poste :

- Fédération Française de Vol à Voile : aide de 11 000€/an
- CNDS : plan sport emploi 4000€/an, aide dégressive

## 3. THEME 2 : DEVELOPPEMENT DURABLE

### 3.1 ULM Remorqueur

Les deux clubs planeurs en Bretagne se sont fortement restructurés durant l'Olympiade 2009-2012.

Leurs aérodromes, véritables stades aériens, ont subi de profondes modifications :

- Le déménagement à Saint-Sulpice pour les Planeurs d'Ille-et-Vilaine
- La transformation de l'aérodrome de Loyat pour les Planeurs de Brocéliande.

Pour ces deux clubs, sur leur lieu de pratique, l'utilisation pérenne du treuil et de l'handitreuil comme moyen de lancement des planeurs a été positive pour les actions de découverte et de formations initiales au pilotage des planeurs.

Cependant, le treuil ne peut pas remplir toutes les missions.



L'utilisation d'un avion remorqueur de planeur reste indispensable pour le haut-niveau et la formation vers le haut niveau. Seul un remorqueur permet :

- de décoller les planeurs en compétition et donc pour organiser des événements en Bretagne,
- aux pilotes de s'entraîner sur des planeurs en configuration compétition (emport de waterballast),
- de décoller par certains types de conditions météo,
- la formation des élèves-pilotes à la reconnaissance des aires de sécurité.

A ce jour, les associations bretonnes de vol à voile ne disposent plus de ce moyen de lancement et ne peuvent plus remplir ces missions. C'est pourquoi le CRVVB souhaite se doter d'un aéronef régional remorqueur de planeurs.

Le remorqueur régional a pour missions :

- **l'organisation de compétitions,**
- **la réalisation du Centre d'Entraînement Régional (filière haut-niveau en Bretagne),**
- **la formation et l'entraînement des pilotes,**
- **un moyen de lancement de secours en cas de panne du treuil dans un club,**
- **la capacité à créer des sites de pratique ponctuels,**
- **l'apport d'une activité complémentaire pour l'animateur régional.**

Le treuil reste le moyen de lancement principal aussi bien à Loyat qu'à Saint-Sulpice.

- Le décollage par remorqueur est complémentaire.
- Le remorqueur régional est géré par l'Equipe Technique Régional Bretagne.

Le propriétaire de ce remorqueur régional est le Comité Régional de Vol à Voile de Bretagne.

Le choix se porte sur un ULM Remorqueur pour les raisons suivantes :

- Très faibles émissions sonores
  - Pour ne pas gêner les riverains.
- Performances et sécurité
  - Pour permettre des décollages efficaces et sûrs.
  - Appareil homologué par la Fédération Française de Vol à Voile
- Coûts d'utilisation et de maintenance réduits
  - Fiabilité de l'appareil
  - Faible consommation d'énergie
- Facilité d'usage
  - Pour permettre l'usage par un large panel de licenciés

#### 3.1.1 Objectifs

- Acquérir dès 2014 un ULM Remorqueur régional

### 3.1.2 Besoins

Le soutien financier est indispensable pour permettre l'acquisition de cet outil structurant. La Région Bretagne, le CNDS, l'Aviation Civile et la FFVV seront sollicités. Le plan de financement est présenté au chapitre 8.2.1.

Par ailleurs un soutien sera nécessaire pour former les instructeurs et les licenciés à l'usage de ce moyen de lancement.



## 3.2 Préservation de l'Espace Aérien

Voler en planeur nécessite des planeurs, des moyens de lancement mais aussi et surtout de l'espace aérien utilisable par les pilotes de planeur.

La Bretagne dispose de peu d'espace aérien restant non contrôlé, ce qui nuit à la pratique et plus encore à la création de nouveau site.

L'éventuelle ouverture de l'aérodrome international de Notre-Dame-des-Landes n'arrangera pas la situation. Si cet aérodrome voit le jour, il sera nécessaire que l'activité aérienne sportive soit prise en compte en amont.



### 3.2.1 Objectifs

- Faire reconnaître la présence de l'aviation sportive et en particulier des planeurs en Bretagne.
- Obtenir plus d'espace utilisable par les planeurs, en adaptant les zones aériennes et en facilitant l'équipement en transpondeur des planeurs.

### 3.2.2 Besoins

Le mouvement sportif doit soutenir la reconnaissance du besoin d'espace aérien pour les planeurs et aider les clubs à obtenir des aides à l'équipement en transpondeur.

## 4. THEME 3 : FORMER LES CADRES

### 4.1 Cadres instructeurs

Pour former les futurs pratiquants, il est nécessaire d'accroître fortement le nombre d'instructeurs planeurs dans nos clubs bretons. Il s'agit là d'un point clé pour le développement du Vol à Voile en Bretagne.



Les instructeurs étant en très grande majorité des bénévoles, les coûts et contraintes de formation doivent être aussi souples que possibles.

L'ETR de Vol à Voile de Bretagne est en mesure de former totalement les candidats instructeurs, en fonction de leur disponibilité et à proximité de leur domicile. Cette capacité de formation doit être utilisée au niveau régional et national.

#### 4.1.1 Objectifs

- Maintenir la formation régionale, ab initio et continue, d'instructeurs en Bretagne.
- Former l'animateur régional et au moins un bénévole afin qu'ils deviennent formateurs d'instructeurs.

#### 4.1.2 Besoins

Le CRVVB a besoin d'un soutien financier pour permettre les formations d'instructeurs et de formateur d'instructeurs.

### 4.2 Adaptation aux normes européennes

En 2015, les écoles de vol en planeur devront répondre aux nouvelles normes européennes pour les centres de formation (ATO).

Les associations bretonnes doivent s'y adapter.

#### 4.2.1 Objectifs

- Obtenir le classement en ATO via la FFVV pour les associations bretonnes

#### 4.2.2 Besoins

Le support de la FFVV est requis.

Des adaptations sur les méthodes de formation, le matériel mis en œuvre et la qualification des instructeurs sont à prévoir avec un budget.

## 5. THEME 4 : FACILITER L'ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU :

Le Vol à Voile en Bretagne compte depuis près de 20 ans des sportifs au plus haut niveau.

Outre le très haut-niveau, représenté par Benjamin Vadès, l'actuel vice-champion du Monde junior, on notera que plus de 16% des concurrents aux Championnats de France Junior 2013 étaient Bretons, alors que la Bretagne ne représente que 1,6% des licences à la FFVV. Ceci démontre que la Bretagne dispose d'un fort potentiel de sportifs.



*Benjamin Vadès (Rennes) : vice-champion du Monde junior 2013*

Cependant, toujours en 2013, aucun licencié breton n'a obtenu sa qualification au vol sur la campagne, passeport obligatoire pour les vols de performance et la compétition.

Il est donc nécessaire de créer une structure d'accompagnement des licenciés entre la fin de la formation au pilotage et l'entrée en Pôle Espoir afin que perdure l'Excellence bretonne.

Pour cela le CRVVB souhaite créer un centre d'entraînement afin d'encourager le vol à voile sportif en Bretagne et dans l'Ouest de la France.

Le public visé est l'ensemble des pilotes de planeur de Bretagne et du Grand Ouest :

- Souhaitant s'entraîner à la compétition (niveau régional, national ou supérieur),
- Et ceux qui voudraient en faire, donc ayant besoin d'une formation au vol sur la campagne.

Le Centre d'entraînement sur une mutualisation des ressources afin de maîtriser les coûts :

- Moyens mis en œuvre
  - chaque comité régional propose son CTF, ses personnes ressources et des sites d'entraînements. Tout cela est mis en commun au service du projet.
  - les clubs permettent l'accueil dans de bonnes conditions
  - les jeunes doivent bénéficier des mêmes conditions tarifaires quel que soit la région d'origine (prise en charge totale ou au minima de la pratique)
  - regroupement sur 3 à 6 week-ends et 1 à 2 stages pendant l'année (1 grand ouest et un montagne par exemple)
  - localisation sur les clubs du grand ouest en priorité
- Site d'entraînement
  - Etablir la liste des sites d'entraînements disposant des conditions requises (terrains, aérologies, potentiel de machine dans les environs, conditions d'accueil et de restauration, accessibilité)
- Matériels
  - en premier lieu les jeunes viennent avec leur matériel (perso ou club-FFVV)
  - ensuite l'organisateur met à disposition des machines (prêts d'autres clubs-FFVV)
  - à terme, le centre disposera de planeurs

### 5.1.1 Objectifs

- Créer une filière d'entraînement réalisant les actions suivantes :
  - La formation au vol sur la campagne,
  - La réalisation de stage d'entraînement à la compétition,
  - Le soutien à la participation et à l'organisation de compétition,
  - La formation des instructeurs planeurs, y compris sur les aspects sportifs

### 5.1.2 Besoins

Pour que le Centre d'Entraînement Bretagne remplisse ses missions, un soutien financier est nécessaire afin que les coûts de formation et d'entraînement ne soient pas des freins.

Par ailleurs, l'utilisation d'un ULM Remorqueur est indispensable (cf §3.1).



## 6. THEME 5 : S'OUVRIR A DE NOUVEAUX PUBLICS

### 6.1 Jeunes scolarisés

Le Vol à Voile étant le plus accessible des sports aériens, la proportion de jeunes y est très forte. Nombreux sont ceux qui se servent de ce sport comme d'un tremplin vers les carrières aéronautiques.

Mais le Vol à Voile n'est pas qu'un atout vers ces métiers. C'est un accélérateur de maturité qui sensibilise tous les jeunes à qui des responsabilités importantes sont confiées (sécurité des vols, inspections des planeurs, etc).

Les actions présentées ci-dessous constituent des partenariats innovants. Plus d'un tiers des pratiquants dans les clubs de vol à voile bretons sont des jeunes. La synergie entre les actions scolaires et l'activité classique des clubs a un effet « boule de neige » sur le recrutement.

#### 6.1.1 Classes aéroplaneurs

C'est ce qu'a compris le Lycée La Mennais de Ploërmel en créant la première classe aéroplaneur en 2007. 16 élèves de secondes regroupés dans une demi-classe suivent les cours théoriques et pratiques pour passer leur brevet de pilote de planeur durant l'année scolaire. Ce projet s'inscrit dans le programme pédagogique mené de concert avec l'ensemble du corps enseignant (le professeur de physique aura un support de choix pour expliquer les forces, en mathématiques les vecteurs seront plus facilement assimilés, etc).



Suivant cet exemple, le lycée Jean Brito et le collège Saint-Joseph à Bain-de-Bretagne ont mis en place un partenariat avec le club planeur de Saint-Sulpice basé à moins de 10 kilomètres.

#### 6.1.2 Brevets d'Initiation Aéronautique

Par ailleurs les instructeurs de vol à voile de Bretagne dispensent les cours du Brevet d'Initiation Aéronautique dans plusieurs collèges et lycées (Redon, Saint-Jacques de la Lande, Ploërmel, Bain de Bretagne). Il s'agit d'un diplôme français délivré conjointement par le Ministère des Transports et par celui de l'Éducation Nationale. Il sanctionne une culture générale dans le domaine aéronautique et permet d'obtenir une bourse pour passer son brevet de pilote de planeurs.

#### 6.1.3 Objectifs

- Développer deux classes aéroplaneurs en Bretagne : Ploërmel et Bain de Bretagne
- Organiser les cours du Brevet d'Initiation Aéronautique dans les établissements partenaires

#### 6.1.4 Besoins

Pour permettre la mise en place de ces actions dans les établissements scolaires, la présence de bénévoles et d'un animateur régional professionnel est requise. Il nous faut pérenniser cet emploi.

Pour que les aspects financiers ne soient pas un frein à l'inscription en classe aéroplaneur, il est nécessaire de subventionner l'inscription et les vols.

## 6.2 Handisport

Le Vol à Voile en Bretagne a investi pour accueillir le public handicapé. Les clubs disposent d'installations adaptées, le club de Rennes d'un handitreuil et le CRVVB d'un planeur biplace spécialement conçu afin de permettre son pilotage par des personnes à mobilité réduite.



Durant l'Olympiade précédente, plus de 60 personnes handicapées ont découvert la liberté du vol en planeur. Un licencié paraplégique a obtenu son Brevet de Pilote Planeur.

### 6.2.1 Objectifs

- Former des pilotes planeurs handi
- Organiser des stages de découverte dédiés aux handicapés
- Former un instructeur planeur référent handi (CQH)

### 6.2.2 Besoins

Le principal besoin est de faire connaître l'opportunité que représente le planeur auprès du public handicapé.

Des aides financières sont requises pour permettre la formation des instructeurs (CQH) et abaisser le coût de pratique.

## 6.3 Féminines

La part de féminines dans le vol à voile breton s'établit à 9% ce qui est dans la moyenne nationale. Nous devons augmenter cette proportion en diversifiant l'offre et en adaptant les formules de pratiques aux souhaits des féminines.

Pour inventer ces nouvelles méthodes il est nécessaire d'avoir des féminines s'impliquant :

- au niveau des directions des associations : les clubs doivent veiller à la mixité de conseils d'administration
- dans la pratique : les féminines doivent être encouragées à voler plus et à devenir instructeur

### 6.3.1 Objectifs

- Veiller à la mixité des conseils d'administration des clubs
- Proposer de nouveaux modes de pratiques : regroupements et stages dédiés aux féminines en synergie avec la stratégie de la commission féminine FFVV
- 2 féminines doivent obtenir leur qualification instructeur planeur

### 6.3.2 Besoins

Aides financières pour former des féminines instructeurs planeurs (coût d'une formation : 3000€).



## 7. THEME 6 : AIDER LES CLUBS

Le développement du Vol à Voile en Bretagne passe par celui des clubs, d'autant qu'il n'existe que deux lieux de pratique.

Le Comité Régional et l'Equipe Technique Régional doivent renforcer les capacités des clubs sur deux aspects :

- **La promotion** : participation aux événements permettant de faire connaître l'activité,
- **La formation** : l'augmentation du nombre de pratiquants se traduit par une augmentation du nombre d'élèves pilotes. Il est nécessaire d'accroître les capacités de formation, en formant de nouveaux instructeurs et en mutualisant les moyens.



L'ETR doit apporter son savoir-faire en termes de moyens de lancement, de gestion d'activité et de formation, en préparation du déménagement et une fois sur place.

D'autres aérodromes bretons pourraient accueillir une activité vol à voile ponctuelles. L'ETR jouera pleinement son rôle d'accompagnement.

Que ce soit pour recevoir les nouveaux publics (scolaires, handicapés, familles), les pratiquants toujours plus nombreux ou organiser des rencontres sportives, il est indispensable que les clubs disposent de facilité d'accueil et d'hébergement qui font défaut. Le Comité Régional aidera les associations dans cette démarche.

### 7.1.1 Objectifs

- Former plus grâce à l'ETR
- Mise en place de stages de formation complémentaires à l'offre des clubs
- Aider la création de nouveaux sites de pratiques : vélisurfaces temporaires ou aérodromes avec activités vol à voile ponctuelles : Guisriff, Dinan, Redon, Quiberon, La Baule

### 7.1.2 Besoins

L'animateur régional a un rôle clé dans ce développement à la fois en tant qu'instructeur, mais aussi de formateur d'instructeur. Il doit pouvoir répondre aux besoins d'accompagnement des clubs sans que cela ne se traduise par une augmentation des coûts de pratique.

Le soutien des collectivités locales est indispensable afin de :

- Conserver un espace aérien utilisable par les planeurs,
- Obtenir des conditions d'accueil et d'hébergement permettant le développement de l'activité.

## 8. BUDGET PREVISIONNEL

### 8.1 Fonctionnement

#### 8.1.1 Années 2014, 2015, 2016

Charges d'exploitation					
Catégorie	Intitulé	Compte	2014	2015	2016
Charges d'activité	Achat remorqués	6061	300,00 €	300,00 €	300,00 €
	Achat treuilles	6062	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Location motoplaneur	6131	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Location planeurs	613	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Aide formation cadres	6571	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Aide depl. compétitions	6573	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	Cartes assurance VI	6163	700,00 €	700,00 €	700,00 €
	Organisation championnats et stages détections		800,00 €	800,00 €	800,00 €
	Assurance remorques	616	300,00 €	300,00 €	300,00 €
	Entretien et réparation	615	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Entretien & assurance planeurs régionaux	GNAV	6155	600,00 €	600,00 €	600,00 €
	Cotisations ANEPVV	6282	1 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €
	ULM remorqueur		16 661,00 €	16 661,00 €	16 661,00 €
			0,00 €	0,00 €	0,00 €
Cotisations (FFVV, CROS, etc)	6281	700,00 €	700,00 €	700,00 €	
Emploi animateur régional	Salaires	6411			
	Prime	6413			
	URSAAF	6451	30 000,00 €	36 000,00 €	37 000,00 €
	Mutuelles	6452			
	Chorums	6453			
	Licence FFVV	618			
	Formation continue	6181			
Frais généraux	Emballages	6026			
	Achat petit matériel	6027			
	Frais téléphoniques	6261	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	Frais postaux	6262			
	Services bancaires	627	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Frais transports	Organisation AG		0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Réalisation articles promotion				
Frais transports	Déplacements	625	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	Logement extérieur	6251			
Dotations aux amortissements	687	6 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	
Dotations provisions	68162	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Charges fin.	Intérêt d'emprunt	6811	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Charges except.			0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais engagés par bénévoles	6252	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
<b>Total</b>			<b>69 461,00 €</b>	<b>75 461,00 €</b>	<b>78 477,00 €</b>

Produits exploitation					
Catégorie	Intitulé	Compte	2014	2015	2016
Actions	Stages extérieurs	70607	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Stages extérieurs	70607	2 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	Handisport	7061	394,33 €	394,33 €	394,33 €
	Formation instructeurs	70601	1 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
	Formation cadres	70609	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	Action sportive	70605	3 000,00 €	3 366,67 €	3 366,67 €
	Initiation (journée découv.)	70606	6 000,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
	Renfort club	70611	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	Fortait matériel club				
	Location bplaces régionaux à l'heure		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres revenus	ULM Remorqueur		17 200,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
	Partenaires site web	70608	200,00 €	200,00 €	200,00 €
(ventes, publicité)	Vente articles promotions		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Cotisations	Clubs bretons	70612	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Subventions	FFVV - Aide CIF	740	9 166,67 €	11 000,00 €	11 000,00 €
	FFVV - Actions	740	3 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €
	CNDS - Plan actions	740	12 000,00 €	13 000,00 €	14 000,00 €
	CNDS - Sport Emploi	740	4 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €
	Région Bretagne	740	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Subvention virées au titre de l'exercice	777	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Produits financiers	Intérêts bancaires	765	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Reprise sur amortissement et provisions			0,00 €	0,00 €	0,00 €
Renonciation à remboursement		758	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
<b>Total</b>			<b>69 461,00 €</b>	<b>75 461,00 €</b>	<b>78 477,00 €</b>

Remarque : en 2014 le coût de l'emploi de l'animateur régional est plus faible car seul 10 mois seront travaillés dans l'année en raison d'un temps de latence entre démission et recrutement du nouvel animateur.

### 8.2 Acquisitions

#### 8.2.1 ULM Remorqueur

	Achats	Ressources	Proportion financement
ULM remorqueur équipé	83 000,00 €		
Subventions			
<i>Région Bretagne</i>		30 000,00 €	36%
<i>CNDS Investissement</i>		15 000,00 €	18%
<i>DGAC</i>		5 000,00 €	6%
<i>FFVV</i>		3 000,00 €	4%
Autofinancement CRVVB			
<i>par Emprunt FFVV (10 ans, 4%)</i>		15 000,00 €	18%
<i>par apport direct</i>		15 000,00 €	18%
<b>Total</b>	<b>83 000,00 €</b>	<b>83 000,00 €</b>	<b>100%</b>

## 9. CONTACTS

Pour toute question ou complément d'information, les interlocuteurs du CRVVB seront ravis de répondre à vos attentes :

**Philippe de Péchy**

**Président**

**Comité Régional de Vol à Voile de Bretagne**

9 rue de la Chataigneraie

35170 BRUZ

Tel : 06 14 48 38 76

Email : [president@planeur-bretagne.fr](mailto:president@planeur-bretagne.fr)



# Merci de votre soutien!